



LE DÉPARTEMENT



Le Président

Madame Nathalie GONZALES
Maire de Les Arcs
Hôtel de ville
Place du Général de Gaulle
83460 LES ARCS-SUR-ARGENS

Affaire suivie par : Barbara BRIDOUX
Direction des infrastructures et de la mobilité
Pôle territorial Dracénie Verdon
☎ : 06 26 30 45 39
Nos réf : D23-05356
Vos réf : NG/RG/CLG/DDF n°14 du 20 octobre 2023

Toulon, le 22/12/2023

Madame le Maire,

Par courrier reçu le 23 octobre 2023, vous avez transmis au Département, pour avis, le projet de modification du plan local d'urbanisme de votre commune.

Ce projet porte sur la création d'un quartier mixte d'habitat, locaux d'activités et équipements publics sur le secteur Saint-Roch II.

Je prends bonne note qu'un espace vert de pleine terre sera préservé entre les futurs aménagements urbains et l'espace naturel sensible propriété du Département.

Je vous indique que ce projet n'appelle pas d'observation de la part du Département.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Louis MASSON

Br à lui'

